

Contact presse

Centre d'études internationales de la  
propriété intellectuelleLaurence WEBER  
Tél. : +33 (0)3 68 85 81 74  
Fax : +33 (0)3 88 14 30 18  
Laurence.weber@ceipi.edu  
www.ceipi.edu

19 mars 2010

## Colloque CEIPI / 16-17.04.2010 au Parlement européen

### « *Vers une juridiction européenne des brevets* »

Le Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI) organise, les 16 et 17 avril 2010, un grand colloque au Parlement européen à Strasbourg sur le thème passionnant : « *Vers une juridiction européenne des brevets* », à l'initiative de Christophe Geiger, directeur général du CEIPI, et sous le haut patronage de Catherine Trautmann, députée européenne.

Pour que le brevet joue son rôle crucial dans la promotion de l'innovation, il est essentiel qu'il puisse s'appuyer sur un système juridictionnel attractif et performant. Or, si depuis 1977 un système unifié d'examen et de délivrance des brevets européens a été mis en place, il n'existe toujours pas de système juridictionnel commun pour résoudre les litiges afférents à ces derniers.

Cela signifie concrètement que pour un même brevet européen, les utilisateurs doivent fréquemment engager des procédures parallèles devant plusieurs juridictions nationales, ce qui génère des effets indésirables, notamment une augmentation conséquente des frais de justice et des risques d'incohérence décisionnelle entre les différentes juridictions nationales saisies.

Aussi le projet de créer une juridiction européenne des brevets s'inscrit-il dans une dynamique résolument fédératrice. Le président Sarkozy vient d'en rappeler l'importance, et le nouveau commissaire européen pour le marché intérieur et les services Michel Barnier, entré en fonction en février 2010, en a fait une des priorités de son mandat.

Dans cette perspective, le CEIPI a réuni un panel de grands spécialistes européens de la question – universitaires, avocats, mandataires européens, représentants des institutions européennes et nationales – susceptibles d'apporter leur expertise et de contribuer à la réussite de cet ambitieux projet, capital pour l'économie de la connaissance en Europe.

